



Compte rendu CHSCT du 08/06/2021

Un CHSCT s'est tenu en visioconférence le 08/06/2021 entre les organisations syndicales et la Direction. La délégation FO Finances était représentée par Christian PERNOT.

La réunion a commencé par la lecture des liminaires. FO a une fois de plus insisté sur son rejet du Nouveau Réseau de Proximité. La délégation a également revendiqué le versement d'une indemnité à l'ensemble des télétravailleurs qui continuent de payer de leur poche les frais liés au télétravail !

La séance s'est ensuite déroulée selon l'ordre du jour :

Approbation des Procès verbaux :

L'approbation de cinq PV des précédentes réunions CHS était prévue. L'ensemble des PV des 14/09/2020, 13/10/2020, 18/11/2020 et 11 mars 2021 a été approuvé.

DUERP/PAP 2020-2021:

Sur ce point, une réunion préparatoire s'est tenue avec le médecin de prévention, l'assistante de prévention et les organisations syndicales le 25 mai dernier. La Direction y était représentée par le chef de division du budget immobilier et logistique. Au cours de cette réunion l'ensemble des 121 lignes du DUERP ont été étudiées par les participants. Ils ont notamment relevé que la majorité des observations portaient sur les risques psycho-sociaux (23), le travail sur écran (13) puis les risques biologiques et infectieux (12).

Cette faible participation des collègues à la dernière campagne DUERP s'explique, selon l'assistante de prévention, par l'éloignement de nombreux agents de leurs services du fait de la mise en place du télétravail.

Le CHS CT a émis un avis négatif sur le plan d'action prévention proposé dans notre département pour les raisons suivantes, exposées par écrit au Président :

Le CHSCT de Vaucluse regrette que seulement la moitié des services de la DDFIP 84 ait contribué à l'élaboration du DUERP-PAP 2021. Cette non-exhaustivité altère la qualité du PAP 2021.

En ce qui concerne les risques psycho-sociaux, le CHSCT de Vaucluse rappelle que le Nouveau Réseau de Proximité est source d'anxiété pour les agents du département. Seul son retrait pourrait les rassurer.

La problématique du nettoyage reste toujours d'actualité, en particulier pendant les épisodes de crise sanitaire. Seule une augmentation conséquente du budget nettoyage de la DDFIP garantirait une plus grande sécurité sanitaire aux agents.

Si les mesures prises au sujet de cette gestion de crise sanitaire ont plutôt porté leurs fruits en 2020, les différentes mesures de prévention (gestes barrières, fourniture de matériel sanitaire et désinfectant, organisation du travail, etc.) doivent continuer à être mises en œuvre jusqu'à la fin de la crise.

Cette situation sanitaire amplifie une atmosphère déjà pesante avec les réorganisations de missions, les fermetures de services et les suppressions d'emplois.

S'agissant du télétravail, comme l'ensemble des personnels, le CHSCT est favorable au télétravail choisi. Nous défendons et défendrons toujours le droit individuel des agents à télétravailler, mais n'accepterons jamais que certains y soient poussés uniquement par la dégradation de leurs conditions de travail.

Le CHSCT estime que le niveau des RPS reste très élevé dans tous les services. En conséquence, le CHSCT de Vaucluse émet un avis NÉGATIF sur le PAP 2021.

Suivi du budget 2021 et nouvelles propositions d'actions :

Pour rappel, le budget CHS CT 2021 en Vaucluse est de 77 315 €.

Lors de la réunion, FO Finances a proposé d'utiliser le budget du CHSCT pour acheter des purificateurs d'air, notamment pour en installer dans les salles de convivialité dépourvues d'aération naturelle. La délégation a notamment rappelé que ce type d'appareil était préconisé par le ministère de l'éducation nationale.

L'inspectrice santé et sécurité y est opposée car, selon elles, ils seraient inefficaces, voire dangereux pour la santé. Elle a proposé d'acheter des détecteurs de dioxyde de carbone. Leur utilité : ils mesurent la concentration de dioxyde de carbone dans l'air, donnant ainsi une bonne indication sur la concentration d'aérosols dans la pièce (qui peuvent contenir du virus COVID) et sur le besoin de renouvellement de l'air.

Avant d'acheter ces détecteurs, il a été proposé d'attendre la publication d'une fiche conseil par le secrétariat général du Ministère des Finances.

FO Finances est favorable à l'achat de ce matériel dès lors qu'il peut contribuer à préserver la santé des agents.

La délégation FO a également proposé l'organisation d'un stage sur les aspects réglementaires et techniques du traitement de l'amiante. L'inspectrice hygiène et sécurité a répondu qu'un stage webinaire serait prochainement proposé aux agents du service budget, immobilier et logistique.

Par ailleurs, afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques, FO Finances a proposé le financement de stages sur les gestes et postures pour les agents techniques mais aussi pour le travail sur écran. Comme l'ensemble des formations organisées par le CHSCT, ces stages sont pour l'instant reportés, compte tenu de la situation sanitaire.

Enfin, la délégation s'est opposée au financement d'une machine auto-laveuse sur le budget CHSCT. Elle ne conteste pas la nécessité de l'acheter mais estime que cet achat aurait dû être financé par le budget général de la DDFIP.

Résultat enquête équipement télétravailleurs

Au cours de la présentation de cette enquête, la question du financement des besoins des agents télétravailleurs sur le budget CHSCT a été posée. Pour FO Finances, d'une manière générale, l'équipement du télétravailleur doit être financé par la DDFIP. Seul le matériel ergonomique pour les collègues qui ont des pathologies reconnues par un certificat médical peut être financé par le budget CHSCT.

La délégation FO a toutefois accepté le principe de l'achat de valises à roulettes pour les PC portables dès lors que ces dépenses ne sont pas trop élevées !

Il a été décidé par le CHSCT que les télétravailleurs post-COVID devront exprimer leurs besoins en équipement auprès de leur chef de service.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur le télétravail en général !

Questions diverses

Climatisation

Elle sera remise en route mi-juin. Les conditions d'utilisation seront les mêmes que l'année dernière, à savoir une climatisation ni trop forte ni trop froide. L'utilisation des ventilateurs sera de nouveau interdite.

Point sanitaire

Les dispositions de la circulaire de la fonction publique du 26 mai 2021 ont été rappelées. En matière de télétravail, elle prévoit un retour progressif sur site à compter du 9 juin et jusqu'au 30 août prochain.

Dès le 9 juin, des réunions et formations pourront s'organiser en présentiel dans le respect des règles sanitaires avec une jauge de 50 % de la capacité normale d'une salle ainsi qu'un espace de 4 mètres carrés par agent.

Pour ce qui est des agents fragiles, ils doivent toujours saisir le médecin de prévention compétent pour se prononcer sur leur éventuel retour dans les services.

S'agissant de la situation sanitaire en Vaucluse, le taux d'incidence COVID 19 diminue depuis plusieurs semaines. Il est de 44/100 000 habitants en semaine 22. Depuis le début de la pandémie 1074 personnes sont décédées dans le département.

Enfin, 215 934 vauclusiens ont reçu leur première dose de vaccin depuis le début de la campagne de vaccination.

BULLETIN D'ADHESION

NOM
PRÉNOM
N° matricule (ex N° AGORA)
ADRESSE MÈL
GRADE
ECHELON au 1er janvier 2021
INDICE
QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL
AFFECTATION

Fait àle.....

SIGNATURE

Bulletin à renvoyer à l'adresse du secrétaire départemental.

Secrétaire Départemental FO-DGFiP 84

Christian PERNOT

Téléphone : 06 68 62 20 30

Cité administrative d'Avignon

local syndical (portes B ou C)

Tél : 04.90.27.72.07

mél : fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

Trésorière : Gylène CORLAY (FO DGFiP 84)

Paierie Départementale (04-32-76-83-58)